



Communiqué de presse

Jeudi 9 avril 2015

## **Mise à la terre de l'électricité renouvelable par l'Etat**

**Lors d'un colloque (1) prévu les mardi 14 et mercredi 15 avril, l'ADEME devait présenter son scénario «100% électricité renouvelable" en 2050. Ce projet à long terme s'inscrit parfaitement dans la suite du Débat National sur la Transition Energétique (2013). Malheureusement, cette présentation a été simplement déprogrammée ! Explications et réactions de FNE**

### **Une électricité 100% renouvelable**

Ce scénario montre qu'il est possible de faire de l'électricité rien qu'avec des énergies renouvelables (ENR) à l'horizon 2050. Le débat sur l'énergie l'avait déjà montré en ayant insisté sur un point essentiel : c'est d'autant plus facile qu'une politique volontariste permet de réduire fortement les consommations d'énergie. Malheureusement, l'idée n'avait pas pu être complètement étudiée dans le temps réduit du débat, d'où l'importance de ce scénario. Il nous apprend une autre chose qui gêne encore plus. Le coût de l'électricité ne sera pas plus chère avec ou sans nucléaire en 2050. Etonnant ! Mais non évident ! A cet horizon assez lointain, nous aurons forcément renouvelé toutes les centrales nucléaires et le coût du nouveau nucléaire est effectivement deux fois plus cher que celui des vieilles centrales amorties.

### **Un impératif : la réduction de la consommation**

Les rapports de toutes les instances confirment de plus en plus précisément l'impact de la consommation d'hydrocarbures d'origine fossile sur le changement climatique. Selon le cinquième rapport du GIEC paru en 2014, le degré de certitude du rôle joué par l'activité humaine dans le réchauffement climatique est de 95%. Le constat n'est plus remis en cause et les débats se sont déplacés sur les actions indispensables à mettre en œuvre pour limiter ce changement climatique. Pour réussir, c'est la consommation qu'il faut réduire et cela tombe bien car le président de la République a repris à son compte la diminution par deux de la consommation d'énergie à l'horizon 2050. Il faut donc s'attaquer aux usages les plus captifs, à savoir les transports.

### **Face au Monde, la France doit montrer l'exemple**

A l'heure où la France s'enorgueillit d'accueillir le monde entier à l'occasion d'un sommet consacré au climat, il est temps de passer à l'action. FNE regrette d'avoir dû

déposer deux plaintes à l'Europe pour mauvaise transcription de la directive *Efficacité énergétique* par la France. Le premier enjeu est là, et ce n'est pas étonnant qu'il rencontre une vraie opposition de la part de ceux qui souhaitent sauver les modèles économiques et industriels du vingtième siècle. En parallèle, FNE ne peut que regretter qu'il faille au moins huit à dix années pour installer en France des éoliennes en mer !

Pour Denez L'Hostis, président de FNE, « *ce scénario est un formidable outil d'aide à la prise de décision. Alors que la France se prépare à accueillir la COP 21 au mois de décembre, elle doit être exemplaire dans ce domaine et annoncer au plus vite des mesures concrètes en faveur des énergies renouvelables. Nous demandons instamment que l'étude réalisée par l'ADEME, indépendamment de compléments techniques nécessaires, soit présentée lors du colloque des 14 et 15 avril. Ce serait un message très positif de la part de l'ADEME et du gouvernement* ».